

Note Observatoire social sur le Travail

La place du travail dans notre vie

Pour illustrer cela j'ai choisi de prendre le début des années 1950 comme point de repère. Depuis 1950 il s'est écoulé 74 ans soit la durée d'une vie. Il me paraissait important de mesurer les grandes transformations intervenues depuis cette date afin de mieux appréhender le chemin parcouru.

L'espérance de vie.

La place du travail dans notre vie doit être mesurée en prenant en compte la durée de vie totale que chaque individu peut connaître en moyenne.

Espérance de vie à la naissance. source : Insee

	1950	2024
Hommes	63,4	80
Femmes	69,2	85,7

Lecture : en 1950 un garçon à sa naissance avait en moyenne une espérance de vie de 63,4 ans.

En 1950 l'âge légal de la retraite est fixé à 65 ans. Certaines catégories socioprofessionnelles (mineurs, cheminots, salariés d'EDF – GDF, instituteurs, ...) bénéficient d'un départ à la retraite à un âge plus précoce. Mais ils ne constituent au total qu'une minorité.

Aujourd'hui les jeunes poursuivent plus longtemps des études au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire ; cela fait que les individus rentrent plus tard dans le monde du travail. En 1950, il n'est pas rare de voir des adolescent(e)s de 14 ou 15 ans commencer leur vie de travail. Ce phénomène associé à l'allongement de l'espérance de vie tend mécaniquement à faire baisser la durée de la vie consacrée au travail dans la durée de la vie totale. Ceci ne peut pas être sans conséquence sur la façon dont collectivement et individuellement nous appréhendons la place du travail dans nos vies.

La durée du travail.

En 1950 la durée annuelle légale du travail est de **2 230 heures**.

En 2024 la durée annuelle légale pour un travailleur à temps complet (35 heures hebdomadaires) est de **1607 heures**. Cette durée est le résultat de la durée de 1820 heures (52 semaines à 35 heures) à laquelle on retranche les 5 semaines légales de congés payés et les jours fériés.

En 70 ans, la durée d'une vie humaine, la durée annuelle du travail a considérablement diminué. Le travail n'est plus l'activité principale des femmes et des hommes dans leur vie éveillée.

Le salariat pour tous ?

Répartition de la population active en France

	1954		2022	
	En milliers	En % du total	En milliers	En % du total
Salariés	12 526 220	65	26 843 900	89
Non salariés	6 625 160	35	3 275 000	11
Total	19 151 380	100	30 118 900	100

Source : Insee. Pour l'année 1954 les valeurs ont été calculées par l'auteur à partir du recensement de 1954.

Si au début des années 1950 il y a encore une large fraction de la population active¹ qui est constituée de travailleurs indépendants, ils ne sont plus que 11 % en 2022.

Encore faut-il souligner qu'une part non négligeable de ceux-ci ne sont que des travailleurs indépendants de façade. Ainsi, nombre de chauffeurs de VTC (Uber et autres....) sont de fait liés exclusivement à la plateforme qui achète leurs services. Ce cas de figure ne se rencontre pas seulement dans le secteur du transport des personnes ou de la livraison à domicile de repas, il se retrouve aussi dans le commerce de détail avec les franchises qui ne laissent guère d'autonomie à leurs franchisés, mais aussi dans le transport de marchandises où les grands groupes affrètent des myriades de transporteurs indépendants qui n'ont d'indépendant que le nom. Cette situation de subordination de fait a conduit parfois les tribunaux à requalifier les contrats de sous-traitance en contrats de travail salarié.

Ainsi, le salariat de fait ou de droit devient la norme d'emploi de la quasi-totalité de la population active.

Qu'en est-il du Chômage ?

Le recensement de mai 1954 donne 331 500 personnes sans emploi ou à la recherche d'un travail, (1,7% de la population active), à comparer aux chiffres du nombre de chômeurs en 2024: 2,3 millions de personnes soit un taux de chômage de 7,3% de la population active (source Insee). C'est sans compter les 2,3 millions de personnes ayant une activité réduite. On mesure ainsi à quel point le chômage s'est invité dans le monde du travail et peut être source d'angoisse et de difficultés.

Les données en Savoie

(source Insee 2021)

En 2021, 213 000 actifs étaient recensés en Savoie dont 17 000 sans emploi, soit 6,2% de la population active. Le taux d'activité diffère peu entre les hommes et les femmes et celui du chômage est légèrement inférieur à celui de la France entière. Le taux d'activité est sensiblement analogue entre les hommes et les femmes.

La répartition des emplois par secteurs d'activité est la suivante : 48,8% dans les secteurs des commerces, transports services, 29,5% dans l'administration, publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, 11,7% dans l'industrie, 8,3% dans la construction, 1,8% dans l'agriculture.

Psychologiquement, le changement de paradigme face au travail est primordial

Par le passé le travail était davantage qu'aujourd'hui valorisé comme moyen d'épanouissement, d'émancipation et d'accomplissement. Cette vision a été dépassée par un moyen d'obtenir de l'argent, le maximum si possible.

Les recherches montrent que plus nous sommes engagés et consciencieux dans notre travail, plus nous avons de risques de faire un burn-out. Ainsi, les nouvelles générations se sont adaptées. En faisant ce qu'elles aiment (dans le contenu) mais en investissant assez peu l'entreprise ou l'organisation où elles travaillent. Cela implique que les règles et l'organisation sont beaucoup moins pertinentes dans leur échelle de priorités. Elles visent davantage le plaisir dans l'activité et si celui-ci est trop entravé par l'organisation dans structure où elles travaillent, elles cherchent ailleurs. Ainsi, ils sont protégés, tout en gardant une certaine motivation mais cela a tendance à individualiser et isoler. En effet, avec des individus moins investis collectivement dans l'organisation de leur travail, via notamment les syndicats, il est plus facile d'éclater le groupe en différentes individualités. Ainsi, les nouvelles formes de travail ont pu voir le jour, soutenues au départ par les salariés eux-mêmes. Or, c'est aussi une fragilisation et précarisation du travail.

¹ Population active : partie de la population d'un pays qui est capable de travailler

Cela met en perspective nos capacités d'adaptation et de réflexion face à nos propres désirs et souhaits, qui parfois mènent directement au pire. Cela interroge aussi sur la recherche du profit.

Une étude récente montre qu'au-delà de 5000 \$ de salaire/bénéfice par mois, la perception du bonheur ressenti n'est plus corrélée à cette variable. A contrario, la santé ou la qualité de l'entourage familial/amical, ont toujours un impact. Si le montant paraît important, il est bien en dessous de notre appétit parfois insatiable.

Quelle est la finalité d'accumuler des biens et de l'argent sans limite ? Notre rapport au plaisir peut-être interrogé aussi : plaisir immédiat mais fugace ou à plus long terme mais durable ? La réponse se trouve peut-être dans la nuance, l'écoute de soi et des autres.

Les évolutions récentes

Divers aspects qui ont émergé ces dernières années : la recherche de sens dans le travail ou la perte du côté sociétal avec le télétravail, la précarité croissante d'un certain nombre de travailleurs avec de petits boulots, des temps partiels subis associés souvent à des trajets longs et fatigants, précarité accentuée pour les femmes seules avec enfants.

La Recherche de sens dans le travail

Il n'est pas rare actuellement de voir des jeunes ou moins jeunes bifurquer totalement d'activités pour prendre un travail qui ait du sens pour eux, travail qui respecte l'écologie, travail qui respecte l'humain, travail utile pour la société, la collectivité, travail solidaire, etc... Pour illustrer ce point quelques témoignages (**à faire**) et l'intervention de Thibault de Tersant dans la lettre des Semaine sociales de France d'octobre 2024.

Forces et dangers du Télétravail.

Le Télétravail a pris son essor lors de la période du Covid et il a continué après dans de nombreuses entreprises de manière partielle et dans les activités qui ne nécessitent pas une présence effective sur le terrain, (activités de bureau, démarchages téléphonique, ...)

Le télétravail attire car il économise les déplacements (en temps et en argent), permet une certaine liberté et souplesse dans l'organisation du travail. Il est plébiscité par des familles en particulier, (qui n'a connu le casse-tête quand un enfant est malade ?). Toutefois certaines entreprises commencent à mesurer les limites de ce type de travail qui élimine le relationnel habituel en entreprise, plus à même de traiter parfois la résolution de problèmes ou de conflits. On voit ainsi certaines entreprises imposer des journées dans l'entreprise, chaque semaine afin de permettre une meilleure relation et cohésion entre les personnes. D'une part, la technique peut difficilement remplacer totalement les rapports humains, d'autre part l'humain reste un être appelé à vivre en société.

La précarité croissante d'un certain nombre de travailleurs

On pense ici à la précarité croissante d'un certain nombre de travailleurs avec de petits boulots, des temps partiels subis associés souvent à des trajets longs et fatigants.

Cette précarité est souvent accentuée pour les femmes seules avec enfants, qui doivent jongler entre le travail et les impératifs familiaux, femmes qui disposent également d'un salaire peu élevé mais qui sont obligées d'avoir une voiture pour se rendre au travail, etc...

Le rôle indispensable des « invisibilisés », personnes hors emploi, non rémunérées, qui le plus souvent assurent un rôle d'aidant ou de soin dans les familles, pour leurs proches, ou encore s'engagent dans des associations.

Observatoire social diocésain